



2

COMPTE AFFAIRES VISA DESJARDINS

Date du	Jour	Mois	Année	AA AAF	Date	Jour	Mois	Année
relevé	30	11	2018	AFF	d'échéance	27	12	2018

011268

Nouveau solde courant 1 525,55

Paiement dû 50,00

1881 CH DU VILLAGE SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD QC Le montant versé indiqué sur ce coupon sera appliqué à votre solde courant.

Montant versé

DATE DU RELEVÉ Jour 30 Mois 11 Année 2018

COMPTE AFFAIRES VISA DESJARDINS

DESCRIPTION DES TRANSACTIONS COURANTES

Date de transaction	Date:d'inscription:	Numéro d	e	Montant
J M	J M	transactio	n Description	
Opérations au com	ıpte	Markovski a sa su marija me		
09 11	09 11	001	PAIEMENT CAISSE	1 292,60CR
30 11	30 11	002	MARIE HELENE GAGNE	1 525,55

PROGRAMME ÉCONOMIES D'Affaires

Volume d'achats annuel se scumulatif du mois précèdents			se sedressement ess	Volume annue Lotal des achats nets
6 450,11 \$	1 465,55 \$	0,00 \$	0,00 \$	7 915,66 \$

Une remise de 1% sera versée à votre compte Affaires VISA Desjardins calculée sur le volume annuel des achats nets supérieur à 12 000\$. Votre volume d'achats annuel est calculé du 7 mai 2018 au 6 mai 2019.

AVIS IMPORTANT

Nous vous rappelons que vous devez acquitter le paiement minimum requis à la date d'échéance afin de conserver le taux d'intérêt annuel régulier qui est déterminé selon la formule de calcul prévue à votre contrat (actuellement 12,45 %). Si vous omettez d'acquitter le paiement minimum requis, les frais de crédit seront calculés au taux annuel de 19,90 % sur votre solde. Toutefois, dès que votre compte sera à jour, vous récupérerez automatiquement le taux d'intérêt annuel régulier.

		MESSAGE
		MUNICIPALITÉ ST-ADOLPHE D'HOWARD
10	DEC. 2018	1 O DEC. 2018
COM	TABLIE	DISTRIBUTION:

TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL :		12,45%
SOLDE PRÉCÉDENT		1 292,60
PAIEMENTS/CRÉDITS		1 292,60
ACHATS / DÉBITS	+	1 525,55
AVANCES DE FONDS	+	0,00
FRAIS DE CRÉDIT SUR ACHATS	+	0,00
FRAIS DE CRÉDIT SUR AVANCES DE FONDS	+	0,00
NOUVEAU SOLDE	Markey	1 525,55
	S	
PAIEMENT MINIMUM SUR LE TRANSACTIONS COURANTE	š	50,00
MONTANT EN SOUFFRANCE	+	0,00
PAIEMENT DÛ	No.	50,00



e EMITEDE GRÉDIA	MONTANIE	VERSÉ
7 000		. 2

DATE	D'ÉCH	ÉANCE	
27	12	2018	

S.V.P. ACQUITTER LE PAIEMENT DÛ OU PLUS



SERVICES DE CARTES DESJARDINS CP 8601 SUCC CENTRE-VILLE MONTRÉAL QC H3C 3V2

Pour assurer un traitement rapide et efficace de votre paiement :

- Inclure la partie supérieure de votre relevé dans l'envelopperéponse. Bien inscrire le montant du paiement dans l'espace prévu.
- 2) Libeller votre chèque ou mandat à l'ordre de ; Services de cartes Desiardins.
- 3) Indiquer votre numéro de compte au recto du chèque ou du mandat. NE PAS ENVOYER D'ARGENT LIQUIDE.
- 4) Ne pas agrafer votre chèque à la partie détachable.
- 5) Effectuer tout changement de nom ou d'adresse sur le talon de l'enveloppe-réponse.



Renseignements importants

Conditions de paiement

Votre paiement doit nous être acheminé au plus tard à la date d'échéance indiquée sur le relevé. Si vous effectuez votre paiement à une caissé, celui-ci sera inscrit à votre compte à la date à laquelle il aura été accepté à la caisse. Le paiement effectué par la poste où à la succursale d'une banque du réseau Visa sera porté à votre compte le jour de sa réception chez Services de cartes Desjardins.

Votre paiement sert d'abord à acquitter (1) les frais de crédit, (2) le capital relatif aux achats et avances d'argent par remboursements égaux, (3) les avances d'argent et les chèques d'une période précédente, (4) les achats porteurs de frais de crédit, (5) les avances d'argent et les chèques de la période visée par le relevé, (6) les achats inscrits durant la période visée par le relevé.

Information sur les frais de crédit

Transactions courantes

a) Paiement centralisé

- Achats: vous éviterez de payer des frais de crédit sur vos achats inscrits au recto à la condition de payer intégralement le solde total qui y est indiqué, au plus tard à la date d'échéance inscrite au recto. Dans le cas contraire, les frais de crédit sont calculés sur le solde facturé, depuis la date de leur inscription au relevé jusqu'à ce qu'ils soient acquittés intégralement et ce, au taux d'intérêt annuel en vigueur.
- Avances d'argent et chèques' : les frais de crédit sur les avances d'argent et sur les chèques' sont calculés sur le solde quotidien moyen depuis la date à laquelle la transaction a été effectuée jusqu'à la date de réception du paiement intégral et ce, au taux d'intérêt annuel en vigueur.

b) Paiement décentralisé

- Achats: vous éviterez de payer des frais de crédit sur vos achats inscrits au recto à la condition de payer intégralement le solde total qui y est indiqué, au plus tard à la date d'échéance inscrite au recto. Dans le cas contraire, les frais de crédit sont calculés sur le solde quotidien moyen, depuis la date de leur inscription au relevé jusqu'à ce qu'ils soient acquittés intégralement et ce, au taux d'intérêt annuel en vigueur.
- Avances d'argent et chèques¹ : les frais de crédit sur les avances d'argent et sur les chèques¹ sont calculés sur le solde quotidien moyen depuis la date à laquelle la transaction a été effectuée jusqu'à la date de réception du palement intégral et ce, au taux d'intérêt annuel en viqueur.

Financement Accord D Affaires

- Remboursements égaux : les frais de crédit sur les achats et les avances d'argent par remboursements égaux sont calculés mensuellement au taux d'intérêt annuel indiqué sur le relevé, selon le plan de financement contracté. Dans tous ces cas, les derniers frais de crédit, s'il y a lieu, seront calculés et inscrits sur le relevé qui suit le règlement intégral de votre compte. Aucuns frais de crédit ne sont calculés sur ceux déià facturés.

Service de conversion de monnaie étrangère

- Conversion de devise : frais de 2,5 % sur les montants enregistrés au compte en devises étrangères et convertis en dollars canadiens.

1 Chèque tiré sur le compte Visa Desjardins du détenteur.

	Numéros de téléphone importar	nts
	Région de Montréal	Ailleurs au Québec et partout au Canada
Service à la clientèle Affaires	514 397-4600	1 800 266-5662
Cartes perdues ou volées	514 397-4600	1 800 266-5662
Autres pays (frais virés)	514 397-4610	





CARTE AFFAIRES VISA DESJARDINS

Date du	Jour	Mois	Année	AA AAF
relevé	30	11	2018	ΔFF

011268

1881 CH DU VILLAGE SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD QC JOT 2B0

DATE DU RELEVÉ Jour 30 Mois 11 Année 2018

DESCRIPTION DES TRANSACTIONS COURANTES

Date de transaction J M	Date d'Inscription J M	Numéro de transaction	Description	Montant
Transactions effec	ctuées avec la carte	de:		
31 10 31 10 31 10 02 11 02 11 06 11 06 11 20 11 26 11 30 11	01 11 01 11 01 11 02 11 02 11 06 11 06 11 07 11 20 11 26 11 30 11	001 002 003 004 005 006 007 008 009 010	MSFT * <e08006yfud> MSBILL.INFO ON REGISTRE FONCIER QC QUEBEC QC POSTES CANADA POST #10205ST-ADOLPHE-D'QC SP * TERRACYCLE ZERO W TORONTO ON WOLTERS KLUWER QUEBEC LTENORTH YORK ON</e08006yfud>	251,11 2,00 2,00 2,00 3,00 2,00 1,00 1,00 809,81 181,63 210,00
			Total	1 465,55
Opérations au cor	mpte			
02 11 30 11	02 11 30 11	001 002	FRAIS ANNUELS TRANSF CPT PRINCIP	60,00 1 525,55CR

AVIS IMPORTANT

Nous vous rappelons que vous devez acquitter le paiement minimum requis à la date d'échéance afin de conserver le taux d'intérêt annuel régulier qui est déterminé selon la formule de calcul prévue à votre contrat (actuellement 12,45 %). Si vous omettez d'acquitter le paiement minimum requis, les frais de crédit seront calculés au taux annuel de 19,90 % sur votre solde. Toutefois, dès que votre compte sera à jour, vous récupérerez automatiquement le taux d'intérêt annuel régulier.

/ MESSAGE	ACHATS / DÉBITS PAIEMENTS / CRÉDITS AVANCES DE FONDS		0,00 0,00
	FRAIS DE CRÉDIT SUR AVANCES DE FONDS		0,00
	CUMUL CRÉDITS CORPO	1 52	25,55
	ELMITEDEGRE	DIT	





SERVICES DE CARTES DESJARDINS CP 8601 SUCC CENTRE-VILLE MONTRÉAL QC H3C 3V2

Pour assurer un traitement rapide et efficacë de votre paiement :

- 1) Inclure la partie supérieure de votre relevé dans l'envelopperéponse. Bien inscrire le montant du paiement dans l'espace prévu.
- 2) Libeller votre chèque ou mandat à l'ordre de : Services de cartes Desjardins.
- 3) Indiquer votre numéro de compte au recto du chèque ou du mandat. NE PAS ENVOYER D'ARGENT LIQUIDE.
- 4) Ne pas agrafer votre chèque à la partie détachable.
- 5) Effectuer tout changement de nom ou d'adresse sur le talon de l'enveloppe-réponse.

VISA